FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1962

THÈSE N° 933

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

DIPLOME D'ETAT

PAR

Michel NEYRAUT

né le 19 novembre 1928 à Reims (Marne)

Ancien Interne des Hôpitaux Psychiatriques de la Seine

Présentée et soutenue publiquement le :

ETUDE DES MECANISMES DE LA PSEUDONYMIE

MODELES STENDHALIENS

Président : Mr J. DELAY, Professeur.

EDITIONS A. G. E. M. P. — 8, RUE DANTE - PARIS-Ve

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1962 N°

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

DIPLOME D'ETAT

PAR

Michel NEYRAUT

né le 19 novembre 1928 à Reims (Marne)

Ancien Interne des Hôpitaux Psychiatriques de la Seine

Présentée et soutenue publiquement le :

ETUDE DES MECANISMES DE LA PSEUDONYMIE

MODELES STENDHALIENS

Président : Mr J. DELAY, Professeur.

EDITIONS A. G. E. M. P. — 8, RUE DANTE - PARIS-Ve

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

1-2-1962

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. Alajouanine (T.), Aubin (A.), Bénard (H.), Bulliard (H.), Cadenat (F.), Chabrol (E.), Champy (C.), Debré (R.), Fey (B.), Gastinel (P.), Halphen (E.), Hazard (R.), Heuyer (G.), Lantuejoul (P.), Laroche (G.), Lévy-Solal (E.), Lian (C.), Mathieu (P.), Mocquot (P.), Mondor (H.), Monod (R.), Moreau (R.), Moulonguet (P.), Olivier (E.), Pasteur Valléry-Radot, Petit-Dutaillis (D), Quénu (J.), Richet (C.), Senèque (J.), Strohl (A.), Tanon (L.).

DOYEN . . . . . Léon BINET.
Membre de l'Institut

1er ASSESSEUR . . . . . Jean VERNE
2e ASSESSEUR . . . . . Gaston CORDIER

I. — PROFESSEURS

1° CHAIRES DE SCIENCES FONDAMENTALES

a) Professeurs titulaires :

	MM.
Anatomie	DELMAS (A.)
Anatomie pathologique	DELARUE (J.)
Anesthésiologie	BAUMANN (J.)
Biochimie médicale	JAYLE (M.-F.) SCHAPIRA (G.)
Biologie appliquée à l'Education physique et aux Sports	CHAILLEY-BERT (P.)
Biologie médicale	FAUVERT (R.)
Cancérologie médicale et sociale	BERNARD (J.)
Embryologie	GIROUD (A.)
Histoire de la médecine et de la chirurgie (Lariboisière)	N...
Histologie	VERNE (J.)
Hygiène et médecine préventive	JOANNON (P.)
Médecine du Travail	DESOILLE (H.)
Médecine légale	PIEDELIÈVRE (R.)
Microbiologie (Bactériologie et virologie)	FASQUELLE (R.)
Parasitologie	GALLIARD (H.)
Pathologie chirurgicale	HUGUIER (J.)
Pathologie exotique	LAVIER (G.)
Pathologie expérimentale et comparée	MERKLEN (F.-P.)
Pathologie médicale	MILLIEZ (P.)
Pathologie respiratoire	TURIAF (J.)
Pathologie et thérapeutique générales	BOUDIN (G.)
Pharmacologie	CHEYMOL (J.)
Physiologie	BINET (L.) BARGETON (D.)
Physiologie et pathologie obstétricale	LEPAGE (F.)
Physique médicale	DOGNON (A.) DJOURNO (A.)
Radiologie médicale	DESGREZ (H.)
Technique chirurgicale et Chirurgie expérimentale	N...
Thérapeutique	CONTE (M.)

b) Professeurs à titre personnel :

Biochimie médicale	DESGREZ (P.) POLONOVSKI (J.)
Biologie médicale	BOURLIÈRE (F.)
Embryologie	TUCHMANN (H.)
Hygiène et médecine préventive	DEPARIS (M.)
Parasitologie	BRUMPT (L.-C.)
Pathologie chirurgicale	LAURENCE (G.)
Pharmacologie	LÉVY (Mlle J.)
Physiologie	PARROT (J.)
Physique médicale	KELLERSHOHN (L.)

2e CHAIRES DE SCIENCES CLINIQUES

a) Professeurs titulaires :

	MM.
Clinique carcinologique chirurgicale (Necker)	REDON (H.)
Clinique cardiologique (Broussais)	MOUQUIN (M.)
Cliniques chirurgicales — Beaujon	LORTAT-JACOB (J.-L.)
Cliniques chirurgicales — Cochin	LEGER (L.)
Cliniques chirurgicales — Hôtel-Dieu	PATEL (J.)
Cliniques chirurgicales — Pitié	CORDIER (G.)
Cliniques chirurgicales — Saint-Antoine	GOSSET (J.)
Cliniques chirurgicales — Salpêtrière	SICARD (A.)
Cliniques chirurgicales — Tenon	OLIVIER (Cl.)
Clinique de chirurgie infantile et orthopédique (Enfants Malades)	FÈVRE (M.)
Clinique chirurgicale orthopédique et réparatrice (Cochin)	MERLE d'AUBIGNÉ (R.)
Clinique de chirurgie cardio-vasculaire (Broussais)	GAUDART d'ALLAINES (F. de)
Clinique de chirurgie pleuro-pulmonaire (Laennec)	MATHEY (J.)
Clinique endocrinologique (Pitié)	DECOURT (J.)
Clinique de Génétique médicale (Enfants-Malades)	LAMY (M.)
Clinique gynécologique (Broca)	FUNCK-BRENTANO (P.)
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques (Saint-Louis)	DEGOS (R.)
Clinique des maladies des Enfants (Enfants-Malades)	CATHALA (J.)
Clinique des maladies infectieuses (Claude-Bernard)	MOLLARET (P.)
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (Sainte-Anne)	DELAY (J.)
Clinique des maladies métaboliques (Necker)	HAMBURGER (J.)
Clinique des maladies du sang (Broussais)	MARCHAL (G.)
Clinique des maladies du système nerveux (Salpêtrière)	CASTAIGNE (P.)
Cliniques médicales — Boucicaut	LENÈGRE (J.)
Cliniques médicales — Broussais	SOULIÉ (P.)
Cliniques médicales — Cochin	JUSTIN-BESANÇON (L.)
Cliniques médicales — Cochin	BROUET (G.)
Cliniques médicales — Hôtel-Dieu	BARIÉTY (M.)
Cliniques médicales — Lariboisière	SÈZE (S. de)
Cliniques médicales — Pitié	DREYFUS (G.)
Cliniques médicales — Saint-Antoine	KOURILSKY (R.)
Clinique médicale d'hydrologie thérapeutique et climatologie (Bichat)	DEBRAY (C.)
Clinique médicale propédeutique (Broussais)	GENNES (L. de)
Clinique médico-sociale du diabète sucré et des maladies de la nutrition (Hôtel-Dieu)	DEROT (M.)
Clinique de neuro-chirurgie (Pitié)	DAVID (M.)
Clinique neurologique (Salpêtrière)	GARCIN (R.)
Cliniques obstétricales — Baudelocque	LACOMME (M.)
Cliniques obstétricales — Foch (Suresnes)	MERGER (R.)
Clinique obstétricale et gynécologique (Port-Royal)	VARANGOT (J.)
Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu)	RENARD (G.)
Clinique oto-rhino-laryngologique (Lariboisière)	AUBRY (M.)
Clinique de pédiatrie et de puériculture (Saint-Vincent-de-Paul)	LELONG (M.)
Clinique de pédiatrie sociale (Enfants-Malades)	MARIE (J.)
Clinique de pneumo-phtisiologie (Laennec)	BERNARD (E.)
Clinique de neuro-psychiatrie infantile (Salpêtrière)	MICHAUX (L.)
Clinique de rhumatologie médicale et sociale (Cochin)	COSTE (F.)
Clinique stomatologique (Pitié)	DECHAUME (M.)
Clinique thérapeutique chirurgixale (Vaugirard)	ROUX (M.)
Clinique thérapeutique médicale (Saint-Antoine)	LEMAIRE (A.)
Clinique toxicologique	GAULTIER (M.)
Clinique traumatologique	PADOVANI (P.)
Séméiologie médicale	DOMART (A.)
Séméiologie et clinique chirurgicales	POILLEUX (F.)
Clinique urologique (Necker)	COUVELAIRE (R.)
Hygiène et clinique de la première enfance (Trousseau)	TURPIN (R.)

b) Professeurs à titre personnel :

Médecine	BOUR (H.)
Médecine	LHERMITTE (F.)
Médecine	PEQUIGNOT (H.)

II. — PROFESSEURS SANS CHAIRE, PROFESSEURS AGRÉGÉS ET MAITRES DE CONFÉRENCES - AGRÉGÉS

	MM.
Anatomie	CABROL (C.) COUINAUD (C.) GILLOT (C.) OLIVIER (G.)
Anatomie pathologique	GAUTHIER-VILLARS (Mlle P.) pr. s. ch. ABELANET (R.) BUSSER (F.) CHOMETTE (G.)
	GOUYGOU (Ch.), m. conf. NEZELOFF (Ch.) ORCEL (L.) PAILLAS (J.)
Anesthésiologie	KERN (E.) VOURC'H (G.)
Bactériologie	BARBIER (P.) CHRISTOL (D.) LE MINOR (L.) TOURNIER (P.)
Biochimie médicale	BAULIEU Et. m. conf. BOURILLON (R.) CARTIER (P.) DREYFUS (J.-Cl.) GONNARD (P.) KRUH (J.) JEROME (H.)
Biologie appliquée à l'Education Physique et aux Sports	PLAS (F.)
Carcinologie	BOIRON (M.) DENOIX (P.) MATHE (G.) SELIGMANN (M.)
Dermato-Syphiligraphie	CIVATTE (J.) DUPERRAT (B.)
Electro-Radiologie	LEDOUX-LEBARD (G.)
Hématologie	BESSIS (M.) BILSKI-PASQUIER (G.) DAUSSET (J.) DUHAMEL (G.)
Histologie	COUJARD (R.), pr. s. ch. MAROIS (M.) RACADOT (J.)
Hydrologie	BESANÇON (F.) CORNET (A.)
Hygiène	BOYER (J.) pr. s. ch. BLANCHER (G.) CORRE-HURST (Mme L.) SAPIN-JALOUSTRE (H.)
Maladies infectieuses	BASTIN (R.) DUPONT (V.)
Médecine légale	DERCBERT (L.), pr. s. ch. FOURNIER (E.) GUENIOT (M.) HADENGUE (A.)
Médecine du travail	ALBAHARY (C.)
Neuro-chirurgie	PERTUISET (B.)
Obstétrique	GRANJON (A.) HERVET (E.) LE LORIER (G.) LEVY (J.) MORIN (P.) MUSSET (R.) ROBEY (M.) SENEZE (J.) SUREAU (C.) THOYER-ROZAT (J.)
Ophtalmologie	BRÉGEAT (P.) DUBOIS (A.) SARAUX (H.)

	MM.
Orthopédie	JUDET (R.) MEARY (R.) POSTEL (M.) RAMADIER (J.)
Oto-rhino-Laryngologie	DEBAIN (J.) PIALOUX (P.)
Parasitologie	GOLVAN (Y.) LAPIERRE (J.)
Pathologie chirurgicale	BARCAT (J.) BINET (J.-P.) CAUCHOIX (J.) CERBONNET (G.) CHATELIN (C.-L.) DUBOST (Ch.) DUBOST (Cl.) FAUREL (J.) FLABEAU (F.) GARBAY (M.) GARNIER (H.) (Cl. de) GAUDART-d'ALLAINES GERMAIN (A.) LATASTE (J.) LEVEQUE (B.) LOYGUE (J.) MERCADIER (M.) NATALI (J.) PELLERIN (D.) PERROTIN (J.) ROBERT (H.) THOMERET (G.)
Pathologie exotique	SCHNEIDER (J.)
Pathologie expérimentale	BENHAMOU (J.-P.) BERTHAUX (P.) BOIVIN (P.) CROSNIER (J.) HARTMANN (L.) LŒPER (J.) MAURICE (J.) MIKOL (Cl.) RICHET (G.)
Pathologie médicale	AUSSANNAIRE (M.) BOUVIER (J.) BOUVRAIN (Y.) BRICAIRE (H.) BRISSAUD (H.) BROCARD (H.) BUGE (A.) CATINAT (J.) CHRÉTIEN (J.) COBLENTZ (B.) CONTAMIN (F.) COURY (C.) ÉTIENNE (J.-P.) FREZAL (J.) FRITEL (D.) HENNEQUET (A.) HIMBERT (J.) HOUSSET (E.) LAROCHE (Cl.) LESOBRE (R.) MACREZ (C.) MOREAU (L.) NICK (J.) ROYER (P.) TOURNEUR (R.) WOLFROMM (R.)
Pédiatrie-Puériculture	JOSEPH (R.) LAFOURCADE (J.) LEPERCQ (G.) MANDE (R.) MOZZICONACCI (P.) POLONOVSKI (C.) ROSSIER (A.) VIALATTE (J.)

	MM.
Pharmacologie	BOISSIER (J.) LECHAT (P.)
Physiologie	BARRES (G.) DEJOURS (P.) DURAND (J.) GIRARD m. conf. HUGELIN (A.) SCHERRER (J.)
Physique médicale	CHANTEUR (J.) COUGEROT (L.), m. conf. pr. s. ch. GREMY (F.) m. conf. MILHAUD (G.) PELLERIN (P.) ROUCAYROL (J.-Cl) TUBIANA(M.) m.conf.
Pneumo phtisiologie	KREIS (B.) MEYER (A.) RENAULT (P.)

	MM.
Psychiatrie	PICHOT (P.)
Psychiatrie infantile	DENIKER (P.) DUCHE (D.) FLAVIGNY (H.) LAPRESLE (J.)
Rhumatologie	DELBARRE (F.)
Stomatologie	CERNEA (P.) CHAPUT (Mme A.) m. c. agr. GRELLET (M.)
Thérapeutique	CHASSAGNE (P.) LAMOTTE (M.) MARCHE (J.)
Urologie	AUVERT (J.) MOULONGUET (A. QUENU (L.)

III. — PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE à titre permanent.

	MM.
Anatomie	DEBEYRE (J,)
Clinique chirurgicale	ABOULKER (P.) AMFLINE (A), pr. s. ch. VERNE (J.-M.)
Clinique médicale	PERRAULT (M.) RAMBERT (P.) THIEFFRY (S.)
Clinique obstétricale	GRASSET (J.) MAYER (M.)

	MM.
Clinique ophtalmologique	DESVIGNES (P.) OFFRET (G.)
Clinique oto-rhino-laryngologique	MADURO (R.)
Clinique pédiatrique et puériculture	LAPLANE (R.)
Clinique psychiatrique	BARUK (H.)
Clinique urologique	KUSS (R.)

IV. — PROFESSEURS DÉTACHÉS DANS LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

Bactériologie . . . . . HAUDUROY (P.) Pr. s. ch.

Pathologie chirurgicale . . . . . RUDLER (J.) Pr. s. ch.

V. - CHARGÉS DE COURS D'HYGIÈNE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

BOLTANSKI (E.)
LAUNAY (C.)

Secrétaire général de la Faculté . . . . . M. LENA (J.)

Secrétaire principal . . . . . Mlle CHAINTREUIL (G.)

Conservateur en Chef de la Bibliothèque .
Conservateur du Musée d'Histoire de la Médecine . . . . . M. le Docteur HAHN (A.)

Conservateur . . . . . Mlle DUMAITRE (P.)

Bibliothécaires . . . . . Mmes CONTET (J.), FORGET (F.), Mlles LAURENT (H.), LE NOIR (G.), QUIÉVREUX (E.)

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A mes Parents .

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41538114_0042

A Monsieur le Professeur Jean DELAY

qui m'a fait l'honneur d'accépter
la présidence de cette thèse.

A mes Maîtres de l'Internat des Hôpitaux Psychiatriques de la Seine,

Monsieur le Docteur PORC'HER

Monsieur le Docteur MENUAU

Monsieur le Docteur Paul ABELY

Monsieur le Docteur DAUMEZON

Monsieur le Docteur MARTIMOR

Monsieur le Docteur FOLLIN

Monsieur le Docteur MONTASSUT

Mademoiselle le Docteur CULLIERE (in Memoriam)

Monsieur le Docteur RONDEPIERRE

Monsieur le Docteur MASARS

A Monsieur le Docteur Henri EY,

à l'enseignement duquel je demeure

très fidèlement attaché.

ETUDE DES MECANISMES DE LA PSEUDONYMIE

MODELES STENDHALIENS

Expression la plus accomplie d'un choix, la pseudonymie marque les limites de l'ultime liberté. Celle d'être un autre en demeurant soi-même; prise en un sens absolu, elle est le contraire de l'aliénation : changement de personne sans dépersonnalisation, maîtrise suprême de la cohérence de l'être qui s'expatrie en restant chez lui.

Mais qu'avait-il besoin de s'en aller ?

Ici, se fontentendre les arguties habituelles : la Police le recherchait, il fallait bien disparaître, tromper son monde, dévier les soupçons, laisser sa dépouille et qu'on la piétine puisqu'elle est déjà morte, renaître à d'autres Cieux sous un nom bénin. A moins, disent les plus subtils, que la gloire en s'approchant n'ait risqué de brûler le Nom Propre et que le Pseudonyme ait servi de bouclier.

Ainsi, dit-on d'Henri BEYLE, et son précieux exégète : M. Henri MARTINEAU d'établir maints faits historiques et indéniables montrant comment les contingences extérieures ont justifié la démarche de prendre un pseudonyme et même celle d'en prendre cent[1]. Ces arguments à vrai dire assez simples ne doivent pas être

---

(1) - STENDHAL possédait plus de cent pseudonymes.

purement rejetés. Car nous verrons que si des contingences policières ne suffisent pas à déterminer le choix d'un pseudonyme, les exigences intérieures (ou internalisées) d'un sujet peuvent procéder d'un même souci de se dérober et de se protéger.

Avant d'aborder le problème des mécanismes internes qui déterminent la pseudonymie, il nous faut entreprendre l'étude phénoménologique de son sens.

La pseudonymie est d'abord un comportement - il va sans dire qu'une telle démarche ne se limite point à échanger son nom pour un autre, mais que tout un style d'existence s'y rattache, dans lequel elle se confond.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un Nom Propre ?

C'est avant tout un "donné" . L'homme arrive au monde "précédé" d'un Nom; avant de se reconnaître lui-même, avant que les morceaux du puzzle qu'il devra rassembler pour se saisir ne soient unis un vocable privilégié le précède et le nomme ; le nomme fils d'un tel, au moins dans nos Sociétés.

Ce Nom n'est point seulement un nom, c'est lui-même, portion phonétique de lui qui est LUI ; non pas agrément vocal d'un être qui pourrait lui échapper, mais transfixion de l'être par le mot qui le précède, le définit, l'entoure.

Pour autant que LE MIEN soit le prolongement du MOI, son Nom est bien SIEN; non seulement prolongement ou émanation, mais encore l'être même du langage dans le langage. Ce Nom circicule de bouche en bouche, portion non détachable, il est délégué dans le langage de l'autre qui le PRO-NONCE, le mâche dans son sens, pour le renvoyer, visant, par ce mot, l'être qui le porte. Ainsi, le Nom, vocalement total, constitue bien une entité complexe ; personne totale dans le langage, il ramasse en un tout inaliénable et précède, ce qui n'est encore que morcelé. Totalité de la présence, il nomme une Présence qui se cherche, point de ralliement phonique d'éléments épars.

Modulé par l'objet aimé selon le ton de ses désirs, il s'affecte de douceur ou d'imprécation, scande les premiers rythmes et s'imprègne des premières menaces.

Prononçable, il devient vulnérable, puisqu'il est l'être même dans le langage de l'autre, il est victime possible de l'autre.

La prononciation hébraïque, plutôt que d'appeler le Dieu, s'y refuse, par crainte de le détruire et assemble d'imprononçables consonnes que le monde chrétient "traduit" et FORMULE en Jéovah, ne craignant plus de le détruire puisqu'elle l'a déjà détruit(1).

Pour le primitif, le Nom est la personne, le prononcer c'est rendre présent l'être qui porte ce Nom. Eviter le Nom c'est éviter la présence, celle d'un mort en particulier(2).

Représentant total de l'être, le Nom s'indexe aussi d'une filiation ; en d'autres termes, ce Nom a été RECONNU : l'incertitude quant au père s'absout dans la reconnaissance sacrée du Nom ; la dépendance du fils s'y trouve définie, la voie déjà tracée, la fratrie reconnue, l'ambiguïté aussi, puisque porter le même Nom c'est être le même homme avec les mêmes droits ; ici intervient parfois le prénom, différenciation seconde. Non pas donné inexorablement comme le Nom, mais donné à la suite d'un choix, et indiquant le sexe (donnée relative selon les langues).

Le Nom propre, premier terme d'une individuation, devient par là même le terme social par excellence, visant en même temps l'être comme être social et comme individu particulier ; la réputation, l'opprobe, l'histoire s'y rattachent, ici le Nom est "porté", l'être au plus profond de son repliement se demande ce que l'on fait de son nom. Son nom l'EVOQUE ; porteur de son Nom, le Nom le porte, le désigne au châtiment, le vide à la fois totalement de sa personnalité propre. En tant que simple signe, il le DE-SIGNE ; mais en même temps, résume ce qu'il y a de plus intime en lui-même. En ce sens, le roi n'a plus qu'un Prénom, car il ne mérite d'être individué qu'à l'intérieur d'une filiation divine. La famille persiste : les Capétiens, mais le roi ne saurait être nommé comme individu au même titre qu'un individu.

---

(1) Cf. PASCHE . FREUD et l'orthodoxie judéo-chrétienne

(2) Cf. FREUD : Totem et Tabou.

Mais surtout, par le Nom Propre, l'homme accède à une place privilégiée du langage, puisqu'un mot spécial a été forgé pour lui et pour les siens. Il s'intègre dans le langage d'une manière inaliénable qui le désigne pour l'autre comme objet du monde, - avant de naître - mais le Nom Propre, bien que désignant parfaitement l'être qui le PORTE, le dépasse cependant dans la mesure où il le précède et dans la mesure où il lui survit : ci-gît Un-tel, un-tel est bien mort, mais le Nom Propre, qui d'un côté atteste totalement qu'il est bien mort, continue d'exister, d'autres pourront porter le même nom, le nom n'est pas mort en un sens, l'homme a vécu SOUS un Nom.

En tant que mode de désignation sociale, le Nom propre pose le problème de l'IDENTITE. Ce problème doit être entendu à plusieurs sens, celui d'identification est celui d'identité proprement dite ; du point de vue de la Société, il s'agit d'identifier, c'est-à-dire de pouvoirreconnaître qu'un-tel est bien un-tel. Mais le problème est insoluble ; ceci est particulièrement sensible lorsque l'on est obligé de prouver devant telle ou telle instance sociale que l'on est bien SOI c'est-à-dire que l'on est bien SOUS un Nom. Ceci ne peut alors se prouver que par des documents, eux-mêmes passibles d'erreur. Comment prouver que ce corps, ce visage, etc... SONT Un-tel ? Tout au plus, la Science peut déterminer des signes spécifiques qui peuvent affirmer que tel individu n'est pas un autre, que lui c'est lui, par exemple à deux étapes de son existence ; il est alors identique à lui-même, superposable donc un. Mais il n'est toujours pas identifié. Seule une mère qui ne quitterait pas son enfant des yeux depuis sa naissance pourrait affirmer qu'il est lui - c'est-à-dire son Nom - tous les thèmes littéraires qui traitent de l'identification ou de l'amnésie d'identité font allusion à un signe différentiel permanent : la cicatrice indélébile : c'est par les cicatrices de ses chevilles que Jocaste reconnaît Oedipe.

Du point de vue du sujet par rapport au Nom Propre véhiculé dans le langage, le problème de l'identification ne se pose pas. Mais bien celui de l'IDENTITE, c'est-à-dire qu'à travers la multiplicité des expériences et des changements, des modifications de sa subjectivité et jusqu'à l'extrême aliénation, à côté du "je" le "Un-tel" persiste, mais sans se confondre tout à fait avec lui - Si, dans l'aliénation, je est un autre, un-tel est toujours Un-tel.

Par conséquent, le Nom Propre qui désigne l'être total et coïncide parfaitement avec sa subjectivité, qu'il englobe, n'est pas superposable à cette subjectivité : il marque, aux yeux de tous et du sujet lui-même, qu'à travers les tribulations de "je", x persiste. De ce fait, le "je" de la subjectivité s'objective en x-pour-l'autre, et s'objective aussi en x-pour-je. Mais il peut s'en écarter puisqu'il est le je-pour-l'autre. Par exemple, le Nom Propre Henri BEYLE désigne une subjectivité ; un "je" ; ce "je" était STENDHAL. Mais jamais ni pour moi ni pour Stendhal, le mot BEYLE n'épuise la subjectivité, il la désigne. On comprendra mieux ce problème en évoquant cette plaisanterie célèbre d'Alphonse ALLAIS : Shakespeare n'a jamais existé ; ce n'est pas LUI qui a écrit Hamlet, Othello et toutes ses oeuvres. Mais un autre, né à Stratford-on-Avon et qui s'appelait Shakespeare. Cet exemple, à certains égards vertigineux, montre qu'en fait une subjectivité visée comme telle et un Nom propre ne peuvent coïncider que par pure convention.

C'est à partir de cette convention que va pouvoir s'articuler la Pseudonymie.

Le Nom propre possède donc les caractéristiques suivantes : - il désigne l'être, et dans le langage, il est l'être. Pourtant, il le précède et lui survit. Il le confine dans une filiation déterminée. Il désigne le "je" pour le "je" lui-même et aussi pour autrui. Mais, pour autrui comme pour je, il ne coïncide jamais avec la subjectivité que, par une convention, il est à l'exacte distance entre subjectif et objectif - entre être et avoir .

En aucun cas il ne se borne à "représenter" je ; il est plus que cela, car il le fonde en même temps, comme je-pour-l'autre. C'est ainsi que l'enfant saisit son Nom comme je-pour-l'autre, avant même de se saisir comme "je"; il se saisit déjà comme INDIVIDUÉ (je-pour-l'autre,) avant de se saisir comme INDIVIDU (je).

En dehors de ces fonctions essentielles, qui désignent l'être d'une manière spécifique, le Nom propre fait partie du langage et bien que spécifique, il ne peut échapper au sort de tout mot dans le langage. Par définition, il ne SIGNIFIE rien. Même s'il coïncide avec un Nom commun ; mais pourtant, étant fait de phonèmes comme les autres mots, il est de ce fait entièrement soumis aux lois du langage.

Cette qualité d'être une partie du langage lui confère une énorme importance puisqu'il touche l'être au plus près. Deux grands ordres de faits lui confèrent une valeur particulière: une valeur de signe, une valeur de signifiant.

Valeur de signe dans la mesure où il est un signe objectivable de l'origine, - il possède une assonance de ce fait, il devient un signifiant comme un autre, mais rapproche du signe à l'égal du costume, de l'accent, du style de comportement ou d'une plaque minéralogique. - Par son assonance seule ou par l'histoire qui est attachée à ce Nom, il désigne alors une race, une région, une célébrité, un titre nobiliaire, une situation. Il peut alors faire l'objet d'une étude patronymique "en pure extériorité" : Dupont = Du Pont. Bref, cette valeur historique lui confère la valeur d'un signe plutôt que d'un signifiant, et d'un signe sujet à caution.

Mais c'est au niveau phonématique qu'il subit au maximum la loi de tout langage. Par ses qualités intrinsèques, il se rapproche ou s'éloigne d'autres mots, subit leur contamination, permet d'établir des analogies, etc... d'un point de vue phonématique pur (indépendamment de toute signification), il peut être beau ou laid, ou ridicule. Mais c'est au niveau de sa signification consciente ou inconsciente qu'il peut avoir de l'importance, subir de la part du sujet ou d'un tiers des déplacements, des condensations, des déviations de sens. Parfois seulement en franchissant une langue (ex. FREUD et M. JOYEUSE). Parfois, le Nom propre coïncide purement et simplement avec un nom commun, un qualificatif, etc... dont l'objet désigné se retrouve fréquemment dans le rêve (ici aussi, très souvent, en franchissant une langue (ex. M. WOLF dans l'Homme aux Loups),) pour désigner le porteur du Nom. Parfois, au contraire, c'est un profond travail d'élaboration qui substantifie dans le rêve un Nom propre phonétiquement très différent, par l'intermédiaire de plusieurs autres signifiants.

Cette signification est beaucoup plus importante que la signification historique qui renvoie à un déterminisme contingent (en dehors du sens) ; elle ne peut trouver son plein sens et sa justification que dans la pratique psychanalytique qui, à propos d'un Nom propre particulier, ou d'un prénom, peut saisir, au cours de la cure, la véritable signification inconsciente du Nom. Une étude par-

ticulière serait nécessaire sur l'influence de la signification du Nom propre, sur la destinée d'un sujet, mais elle ne peut rendre compte totalement de la nécessité d'un pseudonyme . .

Ayant ainsi saisi la valeur du Nom propre à l'égard de la subjectivité et de la filiation, il nous sera plus aisé de comprendre pourquoi, à une étape déterminée de son existence, un sujet se trouvera dans la nécessité ou simplement assumera la possibilité de s'adjoindre un ou plusieurs noms supplémentaires, réalisant par là une répudiation complète ou partielle de son patronyme.

La pseudonymie est d'abord un comportement, et un comportement qui possède un sens dans un milieu donné, un milieu littéraire, par exemple ; il est rare qu'un pseudonyme puisse n'intéresser qu'un entourage restreint, parce qu'il est précisément dans sa nature d'être orienté vers l'extérieur et dans le sens de la notoriété, la démarche pseudonymique vise d'abord à établir une démarcation entre un milieu restreint qui donnaît le Nom véritable, et un milieu non limité qui s'en tient au pseudonyme. En fait, les choses se compliquent tout de suite car tout pseudonyme cherche en fait à être reconnu en tant que pseudonyme ; le phantasme et le désir qu'il contient peuvent alors se formuler ainsi : "un-tel, plus connu sous le nom d'Un-tel" ou "Un-tel, qui est, en fait, Un-tel" ; ici se marque le désir, pour le porteur du pseudonyme, d'être reconnu comme n'étant pas celui qu'il est et comme étant celui qu'il n'est pas, sachant pourtant qu'il est les deux. La démarcation s'établit alors pour lui entre ceux qui appréhendent le premier aspect (pseudonyme) ou le deuxième aspect (nom propre) dans la mesure où un mouvement de va-et-vient est possible entre les deux. Le maximum de satisfaction est atteint par le mouvement lui-même : c'est la définition de l'alibi, être à deux endroits à la fois, donc nulle part, et parvenir de l'un à l'autre ; de ce fait, la seule issue possible, pour le porteur, et la seule issue souhaitée est d'être démasqué. Mais cette satisfaction ne s'arrête nullement à faire exécuter un mouvement entre réalité et fiction, il faudrait pour cela que réalité et fiction fussent investies de charges égales pour le sujet et pour le public. Or, le psdudonyme est choisi et le Nom subi ; le pseudonyme en lui-même, c'est-à-dire sans tenir compte de la démarche qui répudie le Nom propre, est investi par le sujet en fonction de différents critères. STENDHAL, par exemple, a été choisi pour son caractère euphonique (il s'agit, en fait, d'une petite ville allemande),

mais il est évident que ce vocable fort éloigné du patronyme BEYLE n'a pas été choisi pour son seul caractère euphonique. Ce nom de consonnance allemande, mais si curieusement français et si peu italien apparaît presque déraciné, - absolu. Il nous est très difficile aujourd'hui de le resaisir dans sa valeur première, parce que nous l'avons nous-mêmes investi d'une valeur absolue, indépendante de toute origine. C'est pourquoi il apparaît comme un pseudonyme-type. De multiples raisons ont justifié ce choix. Notre propos n'est pas d'inventorier ces raisons, mais de montrer que le pseudonyme est investi d'une manière active par le sujet, alors que le Nom patronymique est reçu passivement et investi secondairement.

Le pseudonyme est donc un mouvement qui marque un choix et qui suppose la coexistence d'un Nom véritable et d'un nom d'emprunt.

Plusieurs conséquences découlent de ce dédoublement; tout d'abord la coexistence du Nom véritable et du nom d'emprunt permet d'assumer deux situations radicalement opposées : les deux noms vont suivre des destins différents ; il est, de ce fait, important que leur assonance concorde avec leur contenu supposé. Par exemple : Joseph BOSSI correspond exactement à l'idée que se fait STENDHAL (mais surtout FABRICE) d'un marchand de baromètres... en adoptant un Nom, on adopte une situation qui correspond à ce Nom, à moins que ce ne soit la situation qui n'engendre le Nom ; il sera Joseph BOSSI pour tout le monde, et FABRICE pour quelques-uns. Mais ce vocable peu reluisant lui pèse, parce qu'il est beaucoup plus qu'un vocable, mais un destin. De même, le Nom de guerre, de théâtre ou le pseudonyme littéraire recouvrent-ils des activités différentes de celles qui sont accomplies sous le Nom propre ; en ce sens, il est insupportable pour le porteur qu'une activité nouvelle puisse recevoir la caution du Nom propre. Dans la mesure où il engagerait dans ce risque non seulement lui-même, mais à travers le patronyme la lignée entière. Le Nom et le pseudonyme supportent donc une notoriété différente ; à cet égard, le pseudonyme assure un rôle de protection, par rapport au Nom propre, et ceci doit être entendu dans un double sens : celui de protéger le sujet lui-même contre l'ingérence de la lignée dans l'activité qui a suscité le pseudonyme, et dans celui de protéger le Renom de la lignée dans une entreprise hasardeuse. Pour Henri BEYLE, par exemple, et indépendamment des autres nombreuses causes de pseudonymie, il s'agit à la fois d'une mesure de protection et d'une mesure d'évitement. Car l'idée seule que son père, Cherubin BEYLE, pût participer

d'une quelconque manière à l'entreprise littéraire de son fils eut été insupportable à ce dernier. Mais dans cette démarche s'exprime à la fois le souci d'écarter le père de l'entreprise, mais aussi de lui épargner les dangers de l'entreprise, et ceci d'autant plus que ladite entreprise contrecarrait formellement les ambitions paternelles, était vécue avec un intense sentiment de culpabilité.

Il faut noter, à ce propos, que bien souvent le pseudonyme naît au moment même de la paternité de l'oeuvre ; l'oeuvre littéraire en particulier, par son caractère de gestation et d'enfantement, instaure en même temps une paternité et une filiation : l'auteur devient, au pied de la lettre, le fils de ses oeuvres autant que le père de ses oeuvres. A partir du moment où il échappe à la filiation légitime pour créer une filiation propre, il devient l'origine de quelque chose ; faute alors d'un pseudonyme, il sera contraint d'affirmer publiquement sa filiation et de rapporter d'une certaine manière son oeuvre au père. DUMAS fils ne devient DUMAS fils que par ses oeuvres ; la distinction DUMAS-fils est en soi l'équivalent d'un pseudonyme. Mais elle garde la référence fondamentale au père, celle dont précisément tend à se libérer le pseudonyme ; le pseudonyme rompt la filiation dans le moment même qu'il engendre une filiation littéraire.

Nous avons employé jusqu'ici le terme de notoriété dans un sens très large, indiquant simplement le sens d'une démarche du sujet vers le plus grand nombre. Ce sens donné à la notoriété vaut surtout pour les pseudonymes littéraires simples qui s'accommodent d'une démarcation tranchée entre l'entourage immédiat et le grand public. Mais le genre de pseudonymie intéressante à connaître quant à l'étude des relations entre "l'oeuvre littéraire" et la paternité (dans les deux sens) se montre moins riche d'enseignement que celle destinée à un groupe restreint, voire à une seule personne. La notion de notoriété s'estompe alors au profit d'une notion de relation privilégiée, plus propre à éclairer le sens profond de la démarche pseudonymique ; le pseudonyme offre alors la possibilité d'établir une relation d'un type particulier ; elle garde les traits essentiels de toute pseudonymie : coexistence du Nom véritable et du Nom d'emprunt, satisfaction escomptée du mouvement de l'un à l'autre, induction de significations extérieures recouvrant des activités ou des fonctions différentes.

Mais, de plus, la relation DUELLE met en relief la position privilégiée du porteur par rapport à celle de l'interlocuteur. Cette dernière est nécessairement une position de dupe. Puisque quelque chose lui est dissimulé, il ne peut de ce fait, ou plutôt de ce point de vue, que réagir à l'égard du pseudonyme en fonction de ce que celui-ci évoque pour lui : si STENDHAL se présente à l'interlocuteur sous le nom "boutiquier" de BOMBET, l'interlocuteur saisit ce nom de BOMBET pour ce qu'il croit valoir, à savoir peu de chose. L'interlocuteur n'échappe donc pas à la première des brimades, qui est de s'en prendre aux apparences, il est déjà foncièrement ridicule, et choisi pour ce ridicule. S'il persiste dans cette attitude, le ridicule s'accroît ; s'il reconnaît à travers le pseudonyme l'identité du porteur, sa déconvenue est toujours ridicule ; si le pseudonyme est grotesque, exemple : "William CROCODILE", sa saisie comme tel par l'interlocuteur - fut-ce dans un sourire - est quand même ridicule, puisqu'on lui fait saisir une apparence.

Enfin, si le pseudonyme prétend en imposer : "Monsieur le Baron de STENDHAL", l'interlocuteur qui accepte le pseudonyme comme tel et rend hommage et courbettes à ce qui n'est qu'un mythe, rend hommage à un mythe, ce qui est toujours ridicule, mais pourrait décevoir le porteur s'il n'affirmait en même temps la vanité des hommages en général. Mais ici la duperie atteint le porteur lui-même, frustré des hommages qu'il voudrait recevoir en son Nom propre.

Cette position de dupe de l'interlocuteur ne nous intéresse que dans la mesure où elle permet de comprendre celle du porteur qui se place dans une situation particulière d'initiative, d'attente et d'observation.

L'initiative du porteur qui revêt la signification d'une exhibition ambiguë elle prend d'une main ce qu'elle tend de l'autre, car elle revêt l'aspect d'une pseudo-révélation ; elle livre le pseudonyme à l'interlocuteur et lui livre donc quelque chose mais le lui livre comme un piège et attend. Le pseudonyme est lancé à l'interlocuteur comme un témoin qui va lui permettre de se démasquer. Pendant ce temps, le porteur garde le masque, il parvient d'emblée à la position de voir sans être vu. Puisqu'il peut dans le même moment juger et se déjuger, agir pour le compte du pseudonyme mais rester retranché dans sa personnalité propre. Le plaisir ne peut être entier qu'en présence d'un troisième personnage réel ou fictif

qui peut apprécier la duperie et rendre plus piquante la démarcation entre réalité et fiction.

Ce point de vue scoptophilique peut se retourner sur le porteur lui-même, qui, une fois masqué, se contemple et s'étonne de n'être pas lui-même. Il s'agit donc d'un jeu, réalisation d'un phantasme, dans lequel le sujet doué d'ubiquité fait le va-et-vient entre Nom propre et nom d'emprunt ; lui seul détient la vérité et, insaisissable par ce subterfuge, peut enfin voir en toute inquiétude ce qu'enfin l'autre va dire.

Cette démarche scoptophilique du pseudonyme rend compte d'autres attitudes et infiltre d'autres comportements.

Nous n'en prendrons pour exemple que ce mot si troublant du Journal d'H.B.: "Ce luxe de force qui me rend parfois invisible". M. MARTINEAU se hâte d'ailleurs d'apporter un précieux correctif et de dire qu'il s'agit sans doute d'une erreur, et que STENDHAL a voulu dire "invincible". Nous admettrons donc le lapsus pour ce qu'il vaut à nos yeux : révélateur à la fois du sens profond de la pensée stendhalienne et de celle de M. MARTINEAU ; en effet, ce luxe de force : entendez ce luxe de discours, devient pour lui une force qui lui assure l'invisibilité ; M. Jean STAROBINSKI a souligné avec beaucoup de bonheur, dans son étude sur Stendhal pseudonyme, les aspects du voyeurisme si fréquent chez STENDHAL. De même que le voyeurisme, STAROBINSKI affirme que le refus du patronyme tient lieu d'assassinat du père. Il convient ici de nous arrêter, car ces deux attitudes fondamentales méritent d'être analysées et s'éclairent l'une et l'autre. Un passage de la Chartreuse, en particulier, saisit dans un seul mouvement cette attitude stendhalienne caractéristique :

"Fabrice chercha un endroit convenable pour voir sans être vu ; il s'aperçut que de cette grande hauteur, son regard plongeait sur les jardins et même sur la cour intérieure du château de son père. Il l'avait oublié, l'idée de ce père arrivant aux bornes de la vie changeait tous ses sentiments... l'affaiblissement de son père lui revenait à l'esprit... ses yeux fixés sur les fenêtres de la chambre de cet homme sévère et qui ne l'avait jamais aimé, se remplirent de larmes ;

il frémit, et un froid soudain courut dans ses veines lorsqu'il crut reconnaître son père traversant une terrasse... mais ce n'était qu'un domestique."

Parvenu ainsi à cette situation de choix qui consiste à voir sans être vu, (non seulement sans être vu mais aussi sans être atteint), son regard plongeant vise son passé, et plus spécialement son père. Les souvenirs attendrissants l'envahissent alors, le sentiment de la mort tant désirée du père l'accable ici dans un mouvement de culpabilité intense qui se retrouve curieusement dans une appréhension brutale de sa propre mort (il fait le calcul de son âge et de celui de son père). Mais en même temps, la dérision cruelle de la chute exprime une parfaite ambiguité : "Mais ce n'était qu'un valet de chambre" marque à la fois un désir intense de voir ce père et peut-être de courir vers lui, et celui de le fuir dans ce qu'il a été pour lui : une âme basse de domestique ; cette constatation succédant à la culpabilité le rachète et l'excuse.

La filiation répudiée apparaît clairement dans cet exemple et la contemplation maintient dans une position sûre une parfaite ambiguité. Mais STENDHAL va plus loin dans ce désir de négation du père. Par un étrange déplacement, c'est en effet lui, Cherubin BEYLE, qui est qualifié de bâtard.

Selon la simple logique, ce qualificatif devrait lui être appliqué à lui, Henri BEYLE, comme marquant d'une façon certaine qu'il n'est pas le fils de Cherubin BEYLE et que, d'autre part, celui-ci a été trompé par sa femme Henriette GAGNON. Mais Henri BEYLE, quoi qu'il en dise, est trop attaché à la personne de son père, voire à la vertu de sa mère, pour qu'une telle bâtardise le satisfasse. C'est donc sur son père qu'il déplace le qualificatif. Cette démarche est assez étonnante et nous conduit au concept central de la pseudonymie : celui du bâtard.

Tout porterait à croire, en effet, que c'est à lui-même que STENDHAL pourrait appliquer ce qualificatif. Le bâtard, en effet, peut prétendre procéder d'une lignée imaginaire et tout particulièrement d'une lignée princière. Il ne s'est pas fait faute, durant toute sa vie, d'imaginer telle lignée.

Mais la situation de bâtard qui revient à prêter des amants à la mère devient de ce fait même insupportable pour Henri BEYLE. Ce sera donc son père le bâtard.

Porteur de l'injure, mais en même temps porteur de l'ambiguïté, il devient doublement incertain (en tant que père et en tant que fils d'un inconnu), la lignée princière peut donc franchir une génération et atteindre le petit-fils à l'insu du père. Cette manoeuvre de l'imaginaire se complique d'autres déplacements qui vont scinder encore la valeur du patronyme originel. Il suffit de se reporter à Henri BRÛLARD, nouveau pseudonyme, pour saisir l'étrange filiation maternelle que se donne STENDHAL. Tout se passe comme si Henri procédait directement de l'union de son grand-père GAGNON avec sa mère, Henriette GAGNON. STENDHAL insiste constamment sur l'excellence de son grand-père, sur la fréquence et l'efficacité de leurs relations ; la lignée de ce grand-père Henri est d'ailleurs la seule qui soit l'objet de la part de STENDHAL d'une inquiétude : "Si jamais je retourne à Grenoble, il faut que je fasse rechercher les extraits de naissance de cet excellent homme qui m'adorait et n'aimait point son fils (H.B. 58)". Ce "et n'aimait point son fils"est à rapprocher de la citation (vide supra) extraite de la Chartreuse "et qui ne l'avait jamais aimé". Le grand-père tient manifestement le rôle du père. Plusieurs erreurs en font foi (relevées, pour d'autres raisons, par H. MARTINEAU) : STENDHAL confond à plusieurs reprises sa maison natale et le domicile de son grand-père.

La confusion est d'autant plus aisée que STENDHAL écrit lui-même (H.B. 57) "Dans le fait, j'ai été exclusivement élevé par mon excellent grand-père" ; quant aux sentiments à l'égard de sa mère, nul Journal, nulle confession ne peuvent exprimer avec autant d'intensité et de clarté la fixation oedipienne : "Ma mère, madame Henriette GAGNON", (l'adjonction du Nom de jeune fille au qualificatif de "madame" renforce encore, s'il en était besoin, l'hypothèse que le grand-père, Henri GAGNON, joue le rôle du père) -- "était une femme charmante, et j'était amoureux de ma mère. Je me hâte d'ajouter que je la perdis quand j'avais sept ans ; en l'aimant à six ans peut-être, 1789, j'avais absolument le même caractère qu'en 1828 en aimant à la fureur Alberthe de Kubenski. Ma manière d'aller à la chasse du bonheur n'avait au fond nullement changé, il n'y a que cette seule exception : j'étais pour ce qui constitue le physique de l'amour, comme César serait s'il revenait au monde pour l'usage du canon et des petites armes. Je l'eusse bien vite appris et cela n'eût rien changé au fond de ma tactique." Cette métaphore balistique ne décevra pas, nous l'espérons, les amateurs d'évidences symboliques. Le

rôle paternel s'éclaire ensuite : "Je voulais couvrir ma mère de baisers et qu'il n'y eût pas de vêtements. Elle m'aimait à la passion et m'embrassait souvent ; je lui rendais ses baisers avec un tel feu qu'elle était souvent obligée de s'en aller. J'abhorrais mon père, quand il venait interrompre nos baisers. Je voulais toujours les lui donner à la gorge. Qu'on daigne se rappeler que je la perdis par une couche, quand à peine j'avais sept ans." Ainsi, à côté de la filiation paternelle, déjà scindée, s'établit l'autre lignée maternelle phantasmatique, celle qui s'établit sur la confusion entre père et grand-père, et qui suppose sans l'exprimer la liaison incestueuse entre père et fille, c'est-à-dire entre Henri et Henriette GAGNON. Si nous établissons sur un schéma simple la filiation patronymique réelle, et, nous référant à l'aphorisme freudien : "Mater cesta est, pater incestus est", marquons d'un trait plein la filiation certaine, en pointillé la filiation incertaine, nous obtenons le schéma suivant :

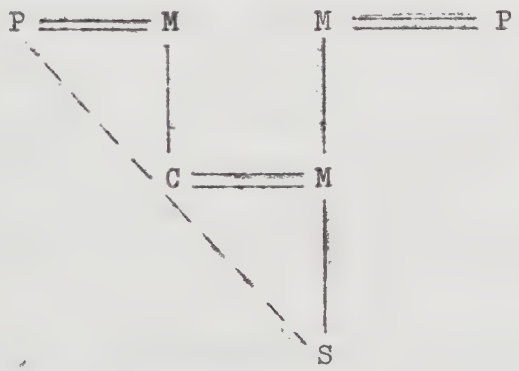

P étant le père,
M la mère,
C Cherubin BEYLE, père de Stendhal
S le sujet, ou STENDHAL.

Si maintenant nous figurons sur un schéma la filiation phantasmatique, c'est-à-dire celle qui attribue la bâtardise au père et prête un amant à la mère, nous obtiendrons :

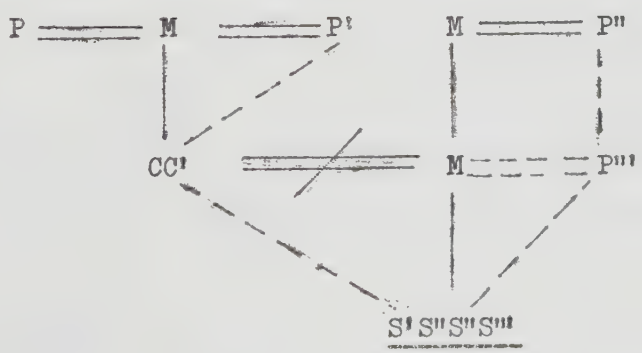

en haut et à gauche (c'est-à-dire du côté paternel), P' figure l'amant supposé puisque Cherubin est qualifié de bâtard. Son patronyme est alors scindé en CC' et provoque la scission de S en SS' . En haut à droite, c'est-à-dire du côté maternel, du fait de la non-validité ou plus exactement de la mise en doute du lien conjugal, CC' = M . Un nouveau lien illégitime peut s'établir entre M (la mère de Stendhal) et P''' , - ce P''' n'étant autre, dans le phantasme stendhalien, que P'', c'est-à-dire son grand-père maternel, le patronyme se scinde donc encore en S'' et S''', établissant ainsi à la filiation pseudonymique.

Ce schéma met en relief deux catégories de pseudonymes : les uns procédant de la lignée paternelle abâtardie sont des pseudonymes serviles ou dérisoires ; les autres procédant de la lignée maternelle sont nobles. STENDHAL entraînera d'ailleurs sa soeur dans cette fantastique (au sens de fantasme) lignée à "l'espagnole" ; quant à sa ressemblance - donc sa laideur - il l'impute à un frère de son grand-père, qui était moine. Mais le doute fondamental concernant sa véritable ressemblance concerne un souvenir d'enfance d'une particulière importance : H.B. rapporte (H.B. 58) qu'il avait fait exécuter son portrait en une séance de pose, en 1807 : "mon grand-père vit le portrait que j'avais envoyé à ma soeur, je crois pour m'en défaire ; il avait déjà perdu beaucoup de ses idées. Il dit en voyant ce portrait : "Celui-là est le véritable[1]" et puis retomba dans l'affaissement et la tristesse ; il mourut bientôt après."

M. H. MARTINEAU note qu'il faudrait contrôler les dates et que la dernière visite de H.B. à son grand-père ayant eu lieu en 1811, le portrait par Bailly fut peint entre 1807 et 1812 ; il serait très intéressant de pouvoir affirmer que ce portrait ait été peint après la mort d'Henri GAGNON, ce qui donnerait alors tout son poids au fantasme de Stendhal. Mais ce souvenir, s'il est exact, n'en marque pas moins sa préoccupation essentielle d'être identifié par celui seul qui fut habilité à le reconnaître : son grand-père ; il marque, de plus, l'étrange inquiétude de STENDHAL quant à sa propre identité ; il est nécessaire pour saisir et éclairer cette démarche pseudonymique de se référer à un texte de Freud concernant le roman familial du névrotique. FREUD distingue deux stades dans la mise en

---

(1) - C'est Stendhal qui souligne.

doute par l'enfant de l'image parentale : un stade antérieur à la connaissance des relations sexuelles du père et de la mère et un stade postérieur (sexuel); pendant la première période : "l'imagination de l'enfant s'emploie à se débarrasser de ses parents, pour qui il n'a plus aucune considération, et de les remplacer par d'autres, en général plus haut-placés dans l'échelle sociale ; il utilise pour cela la coïncidence éventuelle d'expériences réelles (la connaissance du seigneur ou du propriétaire foncier à la campagne, des princes à la ville) ; de telles expériences accidentelles éveillent la jalousie de l'enfant, qui en trouve alors l'expression dans l'imagination qui supplée les parents par de plus distingués" ; "le sentiment que ses propres inclinations ne sont pas payées de retour se traduit souvent alors par l'idée dont souvent on garde depuis l'enfance le souvenir conscient, que l'on est un bâtard ou un enfant d'adoption". "Ce deuxième stade (sexuel) du roman familial est porté par un second thème qui manquait au premier stade; la connaissance des phénomènes sexuels suscite la tendance à se représenter des situations et des relations sexuelles, tendance ayant pour mobile le désir de placer la mère, objet de la plus haute curiosité sexuelle, dans la situation d'infidélité secrète et de liaisons amoureuses cachées". Ce texte de FREUD éclaire d'un jour particulier l'entreprise phantasmatique stendhalienne. La démarche pseudonymique apparaît alors comme la conséquence d'un remaniement de la structure familiale et en particulier, une mise en doute du patronyme.

Les étapes en sont : la mésestime du père, puis sa surestimation sous les traits du grand-père, enfin la possibilité phantasmatique de prêter des amants à la mère et par là même, de procéder d'une lignée princière. Cette mise en doute de l'image paternelle, thème stendhalien constant, aboutit chez lui à un doute plus fondamental encore : celui de sa véritable identité, qu'il fait éclater de façon prestigieuse tantôt imputant sa laideur à quiconque lui déplaît, son génie à quiconque veut bien l'aimer, partout présent dans les cent Noms qu'il s'est choisis.

Notre propos n'était pas d'établir les racines de la pseudonymie stendhalienne, - qui méritent beaucoup plus qu'un simple essai, - mais de saisir, à travers le modèle stendhalien, quelques-uns des mécanismes du choix pseudonymique.

*
* *

C O N C L U S I O N S

Changement de personne sans dépersonnalisation, la pseudonymie peut s'expliquer dans bien des cas par de simples nécessités extérieures. Par contre, dans la mesure où elle devient un comportement et une manière d'être, son étude phénoménologique montre qu'elle est d'abord révélatrice d'un sens. Ce sens est celui d'une répudiation du patronyme.

Quel est alors le sens du patronyme lui-même ?

Il est l'être même du langage dans le langage ; il désigne l'être en même temps qu'il est l'être ; de plus, il confine l'être dans une filiation déterminée, mais ne coïncide avec la subjectivité que par convention. Par sa position priviligiée dans le langage, il assume à la fois une valeur de signe et une valeur de signifiant. Sa valeur de signe renvoie à un déterminisme contingent sujet à caution. Sa valeur de signifiant ne pourrait s'éclairer que dans la pratique psychanalytique par l'étude d'un nom particulier, révélant ainsi sa signification inconsciente (signifié).

Du point de vue de la phénoménologie, sa répudiation implique celle de toute la lignée et exige un remaniement structural du schème familial initial. En outre, la pseudonymie permet la réalisation d'un fantasme dont l'expression est celle de "voir sans être vu" ; son analyse doit aussi tenir compte de la coexistence du nom patronymique et du pseudonyme et montrer que c'est dans le mouvement du sujet de l'un à l'autre qu'elle est révélatrice du désir qui la sous-tend.

A travers le modèle Stendhalien, et nous appuyant essentiellement sur le "journal" et "Henri BRULARD", nous voyons se lier le fantasme de la mort du père et du "voir sans être vu ni atteint". Dans cette démarche, le pseudonyme assure, de surcroît, un rôle de protection à l'égard du patronyme, et inversement.

Mais, plus que le fantasme de la mort du père, c'est celui du "bâtard" qui apparaît comme un concept central dans le déterminisme de la pseudonymie. Chez STENDHAL, ce qualificatif, par un étrange déplacement, est appliqué à la personne du père. Ce déplacement nous conduit à considérer l'ensemble de la lignée fantasmatique chez STENDHAL : on peut voir alors qu'à côté de la lignée paternelle déjà scindée, se marque une lignée maternelle préférentielle qui prête des amants à la mère, inaugurant ainsi la possibilité d'une nouvelle bâtardise, donc d'une nouvelle scission patronymique.

Cet agencement fantasmatique se complique du fait d'une substitution inconsciente où le grand-père maternel tient lieu de père. La notion de cette substitution inconsciente s'appuie sur le "texte manifeste" de Henri BRULARD, mais aussi - et surtout - sur les nombreuses confusions et lapsus qui émaillent le texte à ce propos.

Cette étude sur un modèle stendhalien s'éclaire par un texte de FREUD : "Le roman familial du névropathe", où sont décrits les remaniements fantasmatiques de la structure familiale qui surviennent lors de la pré-puberté et qui rendent compte de l'intention inconsciente de prêter des amants à la mère et par là même, de se constituer par l'imaginaire comme bâtard.

L'étude du modèle stendhalien est loin d'épuiser le problème de la pseudonymie chez STENDHAL, infiniment plus vaste et digne d'autre chose que d'un simple essai. Mais elle permet, grâce à un exemple particulièrement riche par l'importance et la qualité de son matériel, de dégager les mécanismes fondamentaux de la démarche pseudonymique qui, après avoir fait éclater le patronyme et l'avoir répudié, le démultiplie en autant de pseudonymes que l'exigent ses fantasmes.

o°o

Vu, le Président de Thèse :

Pr. J. DELAY

Vu, le Doyen de la Faculté :

Pr. L. BINET

Vu, et permis d'imprimer

le Recteur de l'Académie de Paris,

J. ROCHE

AGEMP
POLYCOPIE
8, rue Dante
PARIS-V•
Téléphone : ODÉon 58-90